Samedi 5 Novembre 1904 — Le numéro : 5 centimes — 2me année — № 131

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité de premier ordre

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

Abonnements :

	1 an	6 mois	3 mois
« Feuille » cherchée dans nos bureaux	5.50	2.90	1.50
« Feuille » portée à domicile	6.50	3.50	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	11.—	5.50	3.—

Le « BULLETIN OFFICIEL » est joint en supplément au prix de **1 fr. 20 par an.**

Administration & Expédition :

IMPRIMERIE EMILE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par « l'Administration du Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

Rabais pour insertions répétées.

L'abonnement à l'année 1904 donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de **10** lignes à paraître sous la rubrique des petites annonces.— Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal ».

FERNET-BRANCA

DES FRATELLI BRANCA DE MILAN
LES SEULS QUI EN POSSÈDENT LE VÉRITABLE PROCÉDÉ
AMER, TONIQUE, HYGIÉNIQUE, APÉRITIF, DIGESTIF
Se méfier des contrefaçons - Exiger la bouteille d'origine. 66
Représentant Général et Concessionnaire pour la Confédération Suisse : GIUSEPPE FOSSATI, à Chiasso.
Concessionnaires : pour l'Amérique du Sud : C.-F. HOFER & Cie, Gênes - pour l'Amérique du Nord : L. GANDOLFI & Cie, New-York

Petites annonces
du
Journal et Feuille d'Avis
du Valais

CHERCHEZ-VOUS à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque;

CHERCHEZ-VOUS un employé de bureau ou de magasin, un homme de peine, un domestique de campagne, etc.

CHERCHEZ-VOUS un commis, un secrétaire. un comptable. un agent, un voyageur, un apprenti, etc.;

CHERCHEZ-VOUS un valet de chambre, un cocher, un ouvrier boulanger, jardinier, vigneron, horloger, tailleur, cordonnier, un ouvrier de fabriques ou de chantiers, etc.;

CHERCHEZ-VOUS une institutrice une gouvernante, une dame de compagnie, etc.;

CHERCHEZ-VOUS une sommelière, une caissière, une demoiselle de magasin, une employée de bureau, une ouvrière tailleuse, modiste, lingère, etc.;

CHERCHEZ-VOUS une cuisinière, une femme de chambre, une aide de la ménagère, une bonne d'enfants, etc.;

INSÉREZ DANS LE
Journal et Feuille d'Avis
du Valais
S'adresser au bureau du journal, Sion, Imprimerie Emile Gessler.

Chantier et Marbrerie
de Veuve ORTELLI à Monthey
Monuments funéraires en tous genres, cheminées lavabos, travaux d'églises, etc 73
Dessins et catalogue franco sur demande.
Ardoisières de pierres de taille en granit et marbre de Collombey
Travail prompt et soigné — Téléphone.

Lot principal ev. **600000** marcs soit **750000 fr.** en or	ANNONCE DE FORTUNE	LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat

Invitation à la participation aux
CHANCES DE GAIN
aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels
8 MILLIONS 325,120 MARCS
seront sûrement tirés.

Dans ces tirages **avantageux**, contenant selon le prospectus seulement 85000 billets, les LOTS suivants DOIVENT ÊTRE FORCÉMENT GAGNÉS en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le plus gros lot possible, est éventuellement **600.000** marcs soit Fr. **750.000** en or. En spécial il y a les suivants lots principaux :

1 prime à	300000 marcs	1 lots à	4000 marcs
1 „	200000 „	1 „	30000 „
1 „	60000 „	7 „	20000 „
1 „	50000 „	1 „	15000 „
1 „	45000 „	11 „	10000 „
1 „	40000 „	26 „	5000 „
1 „	35000 „	83 „	3000 „
1 „	30000 „	106 „	2000 „
1 lot à	100000 „	415 „	1000 „
1 „	60000 „	552 „	300 „
1 „	50000 „	146 „	200 „

La loterie contient en somme 41225 lots et 8 primes parmi 85000 billets, de sorte que presque la moitié des billets émis doit sûrement gagner. Les primes sont des gains additionnels, échéant dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1er tirage est de Mk **50000,** celui du 2e tirage Mk **55000.** 3e Mk **60000,** 4e Mk **65000,** 5e Mk **70000,** 6e Mk **80000** et celui du 7e tirage final

Marcs 600000 soit fr. 750000.

L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement qu'au quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

J'expédie les billets, donnant droit au PREMIER tirage, officiellement fixé
au prix net de Francs **7.50** le billet entier
„ **3.75** le demi-billet
„ **1.90** le quart de billet.

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage, la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou contre remboursement. Frais de remboursement : 50 centimes.

A cause de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au **3 novembre** 245
en toute confiance à
Samuel HECKSCHER senr.,
Banquier à **Hamburg.** (*Ville libre*)

EL. PÆRLI, BIENNE
CHAUFFAGES CENTRAUX
de tous systèmes
Eau chaude, Vapeur à basse pression etc.
247

Existence absolument assurée!!

offre l'achat de ma licence pour la fabrication d'articles alimentaires pour le canton **du Valais.** Prix Frs. 2,000. — Gain très lucratif pour commerçants event. voyageurs visitant les épiceries, denrées coloniales et drogueries. Capital d'exploitation, machinerie et connaissances de la branche ne sont pas nécessaires.
Adresser offres directes sous **Z. Q. 9291** à **Rodolphe Mosse** à **Zurich**
251 Z. 9291. c.—

Bourdonnements d'oreilles

J'ai de bonnes nouvelles à vous annoncer. Vous nous avez fait suivre un traitement par correspondance, à ma femme pour un *catarrhe nasal* avec *écoulement fétide, rhume de cerveau, nez bouché, voix nasillarde, étouffements* et *maux de tête* et à moi, pour *bourdonnements* et *tintements d'oreilles* fort désagréables, et le résultat de ce traitement a été excellent; nous sommes guéris tous deux. J'ai un peu tardé à vous écrire, car je n'ai pas voulu le faire avant de savoir si l'un ou l'autre, nous n'aurions pas de rechute. Rien de pareil n'a eu lieu, nous nous portons très bien au contraire et vous remercions sincèrement, Nous ne manquerons pas d'avoir recours à vos bons soins dans le cas ou nous en aurions besoin et nous recommanderons également votre établissement à d'autres malades. Vaulruz e. Bulle, le 14 septembre 1903. Georges Seydoux. Approuvé p. le syndic. communal de Vaulruz, par le Conseil E, Vionnet. Adresse : POLICLINIQUE PRIVE GLARIS. Kirchstrasse.

LOTERIE
En faveur de la Construction d'un NOUVEAU THEATRE DE VILLE à Zoug.
Sous la surveillance du Conseil municipal de Zoug.
1 LOT : 30.000 fr. | 1 LOT : 15000 fr. | 1 LOT : 5.000 fr.
8288 billets gagnants au montant de **150000** Fr.
ONZE billets pour 10 fr. Prospectus gratuits.
197 **Bureau de la Loterie du théâtre de Zoug.**

La plume la plus pratique pour les voyages est la
PLUME à RESERVOIR
MARQUE CAW'S
Le système le plus perfectionné du monde.
Bec en Or, de frs. 7,50 à frs 36.—
Seul dépôt en Valais chez
C. MUSSLER à Sion, Librairie-Papeterie
ARTICLES DE BUREAU ET DE DESSIN
Demandez Prix-Courant illustré

LE THEATRE & LE CONCERT CHEZ SOI
LE PHONOGRAPHE POPULAIRE

Par son prix extra réduit de **9 fr. 50,** vrai phonographe populaire, bien conditionné, avec Pavillon en alluminium se trouve être mis à la portée de toutes les bourses. Pour cette modique somme l'on a une vraie machine parlante, fonctionnant très bien et pouvant rivaliser avec les plus chers appareils. Il suffit d'entendre notre phonographe deux minutes pour être convaincu de la supériorite. Fermez les yeux et vous croirez voir l'artiste à côté de vous ou voir la musique militaire dont vous entendez le plus joli pas-redoublé que vous puissiez rêver. Il n'y a aucune différence entre notre appareil et la realite. A titre exceptionnel, nous ajoutons, **au prix de 15 fr 5 cylindres et le catalogue** de nos rouleaux. En cas de nonconvenance, nous echangeons l'appareil. Cylindres, morceaux de premiers artistes de fr. **1.35** d'une fabrique (Pathe) occupant 3200 ouvriers, faisant 50.000 cylindres et 1000 phonographes par jour. *Nouveau Phonographe Pathé pour cylindres ordinaires et Juter. Système de la dernière perfection; aucune comparaison avec toute autre machine parlante. Prix :* **22 fr. 50.** *Stock invariable d'environ 15.000 cylindres ordinaires et Inter, en français, allemand et italien.* Envoi contre remboursement. — Catalogue gratis et franco.
Nouveau ! Repertoire à sensation de cylindre INTER. 244
AU JUPITER rue Bonivard, 12, GENÈVE
CERTIFICATS : de M. Hermann Jeger à Tuscherz. Je suis très content du Phonographe ; il joue très bien et me fait bien plaisir. Je puis le recommander à tout le monde.
de M. O. Daiker, coiffeur à Bâle, Hochstrasse, 52. Je suis très content du Phonographe, tout le monde l'admire. Prière de m'envoyer de suite, etc.
de M. Emile Gsell, Saint-Georges. Avec plaisir je vous exprime ma plus grande satisfaction de cet instrument et vous prie d'envoyer à mon ami, etc.

MOTEURS ELECTRIQUES
Société générale d'Electricité Bâle A. E. G.
LAUSANNE Bureau d'installation LAUSANNE
Escaliers du Grand Pont, 5. 63
Lumière. Force motrice. Tramways. Lampes à arc et à incandescence.
DÉPOT DE MATÉRIEL D'INSTALLATION
Catalogues et devis gratuitement sur demande.

Souffrez-vous
de
Rhumatisme articulaire
maux de dos, de reins, lumbagos ? employez :
l'Emplâtre Rocco
Il vous apportera un rapide soulagement et une guérison certaine. — Exiger la marque Rocco
Fr. **1.25** dans les pharmacies H. ALLET, V. PITTELOUD et X. ZIMMERMANN à SION ; J.-M. de CHASTONAY, SIERRE, et dans toutes les pharmacies en Suisse. 94

(*) Feuilleton de la *Feuille d'Avis* 2

LA MAISON DE PENARVAN

Son premier soin avait été de s'enquérir du seul ami qu'elle espérât retrouver ici-bas : personne n'avait pu lui donner des nouvelles de l'abbé Pyrmil. Qu'était-il devenu? sur quels récifs la tempête l'avait-elle jeté? vers quels grèves solitaires l'avaient conduit ses longues jambes? Le marquis, en partant, lui avait confié la garde du manoir : on supposait que le pauvre abbé était tout simplement enfoui sous les décombres : Mlle Renée le pleurait : elle pleurait le confident et le flatteur du sentiment qui remplissait sa vie.

Un soir qu'elle était assise sur une des marches disjointes du perron, elle vit s'allonger sur le gazon de l'avenue une ombre grêle qui partait du fond de l'allée, et que le soleil couchant projeta d'un seul jet jusque sur la façade du château. Ce ne pouvait être que l'ombre du corps de l'abbé Pyrmil. En effet, c'était lui, s'avançant à pas lents. En quel état, juste ciel! Hâve, les yeux hagards, tous ses vêtements en lambeaux. En apercevant Mlle Renée qu'il ne comptait plus revoir, il poussa un cri de joie et tendit ses bras vers elle. La jeune châtelaine s'était levée pour le recevoir; avec la dignité d'une reine, elle lui donna sa main à baiser.

— Monsieur l'abbé, dit-elle, nous sommes, vous et moi, tout ce qui reste de la famille.

A ces mots, l'abbé sentit tout son être se fondre et s'exhaler dans un hymne de gratitude. Il saisit la main de Mlle de Penarvan, la couvrit de baisers et de larmes, et pensa mourir à ses pieds.

Echappé par miracle, au sac du domaine, il s'était mis à la recherche du marquis et de sa fille. Il avait passé la Loire et joint à Laval la queue de l'armée vendéenne; là, il avait appris la mort du vieux gentilhomme. On ignorait le sort de Mlle Renée; elle avait disparu dans la déroute du Mans. Après s'être adressé vainement aux soldats et aux chefs, il avait battu plus de soixante lieues de pays, vivant à la grâce de Dieu, ne mangeant pas tous les jours, dormant la nuit, sous les genêts, s'aventurant jusque dans les villes, traqué parfois comme une bête fauve, demandant la fille du marquis à toutes les métairies, à tous les buissons et à tous les faubourgs. L'instinct et son cœur l'avait ramené au château. Il n'attendait plus rien en ce monde; tout son espoir, toute son ambition était de revoir encore une fois le logis tant aimé, et de s'éteindre bientôt sur le seuil où il avait attaché sa vie. On comprend ce qu'il dut éprouver en retrouvant enfin celle qu'il avait si longtemps cherchée, son élève chérie, sa gloire et son orgueil : le dernier sang de Penarvan. Il ne fallait rien moins que cela pour lui rendre la force de vivre. Dans l'existence errante qu'il venait de mener, il avait résolu un problème qu'on aurait pu croire impossible : le malheureux avait maigri. Sa taille en paraissait plus longue, et quoi qu'il eût passé depuis longtemps l'âge de croissance, Mlle Renée remarqua qu'il avait grandi.

L'abbé Pyrmil paya sa bienvenue de façon à montrer qu'il joignait, par un rare privilège, la prévoyance de la fourmi aux qualités les plus aimables. En prévision de la visite des «bleus», après le départ du marquis, il avait déménagé en secret et caché soigneusement dans les oubliettes de l'ancien château, tous les objets auxquels il savait que Mlle Renée tenait le plus, et aussi quelques autres que la jeune héritière ne serait pas fâchée de retrouver.. L'abbé avait pensé à tout, même à Fergus, grand lévrier blanc, aux jarrets de fer, qui ne la quittait pas, et qu'elle aimait d'une façon particulière. Avant de s'éloigner, il l'avait mis en pension chez de pauvres gens qui habitaient du côté des Tiffauges. Dans la semaine qui suivit le retour de son précepteur, Mlle de Penarvan fut obligée d'aller à Cholet pour quelques emplettes de première nécessité. Elle partit un matin, dans une méchante carriole attelée d'un cheval de ferme qu'on s'était procuré à grand'peine; elle devait revenir le soir. L'abbé avait imaginé un prétexte pour se dispenser de l'accompagner : il employa bien sa journée. A la tombée de la nuit, la carriole déposait Mlle Renée au bas du perron. Au même instant, la porte du manoir s'ouvrit, et Fergus se jeta sur sa belle maîtresse dans un de ces transports de joie et de tendresse dont nos chiens n'ont pas encore donné le secret à nos amis. — Te voilà, c'est toi, disait-elle en le caressant. D'où viens-tu, qui t'as ramené?... Nous ne chasserons plus ensemble, et tu vas faire de maigres dîners.

L'abbé présent à cette scène, se taisait et souriait d'un air fin. Il offrit galamment son bras, et l'on passa dans la chambre à manger. Rien n'était changé au menu de la veille, mais la table étincelait de tout le luxe des festins d'autrefois : cristaux, porcelaines, de Sèvres, argenterie, vaisselle plate, le tout aux armes de la famille, rien n'y manquait, pas même les serviettes de toile damassée, avec le chiffre des Penarvan, brodé aux angles, et surmonté d'une couronne de marquis. Un petit ragoût fumait piteusement au milieu de ces richesses, et deux chaises de paille grossière attendaient humblement les convives. Dans son empressement à être agréable, l'abbé avait rangé symétriquement près de chaque couvert quatre verres de grandeur inégale, oubliant qu'il n'y avait pas de vin au logis et qu'on n'y buvait que de l'eau. Mlle Renée ne put s'empêcher de sourire. — Monsieur l'abbé, c'est là un de vos tours, dit-elle assez gaiement. — Ce ne fut qu'un éclair, elle s'attrista vite, et, jetant un regard de dédain sur les épaves de l'opulence, elle qui depuis plusieurs mois dînait sans nappe avec une fourchette d'étain :

— Ce n'est point là, dit-elle en soupirant, ce qu'il fallait sauver.

Elle mangea du bout des dents en silence, et ne s'occupa que de Fergus, qui gambadait autour de la table, comme aux meilleurs temps. Le repas achevé, elle se retira sans avoir remercié l'abbé. Dans sa chambre à coucher, elle reconnut çà et là, la plupart des jolis riens qui étaient naguère le duvet de son lit : ses boîtes, ses écrins, ses coffrets de bois des îles, remplis de gants et de mouchoirs d'où s'exhalait encore le parfum des jours heureux. Elle vit tout cela d'un œil sec, fourragea tout d'un main fiévreuse. La colère qui grondait en elle, et que rien ne gênait plus, éclata.

— Voilà donc à quoi avait songé l'abbé! voilà le résultat de son dévouement à la gloire des Penarvan! Quelques paires de gants, quelques douzaines de verres et d'assiettes, voilà, grâce à lui, ce qui restait d'une race de preux! — Elle frappait du pied le parquet, et répétait en s'indignant : — Est-ce donc là ce qu'on devait sauver? — Elle finit par s'apaiser. A défaut de tendresse, elle avait la bonté des âmes haut placées. Après s'être emportée contre le chapelain, elle en vint bientôt à s'accuser d'injustice, de dureté; pensant le

LE GENÉRAL ANDRÉ

L'espionnage et la délation dans l'armée française font qu'en ce moment le nom du général André est sur toutes les bouches; ce qui prouve une fois de plus qu'on peut devenir célèbre de deux manières: en faisant le bien et en faisant le mal, en édifiant et en détruisant.

De cette célébrité, toutefois, le général André préférerait assurément ne pas en jouir; car elle est bien lourde à porter.

«Car sa gloire est trop chère au prix de ses tourments...»

C'est bien ici, le cas de répéter ce vers du poète, et s'il y a un homme en France qui se trouve dans une situation peu enviable, c'est le ministre de la guerre, après les accablantes révélations qui ont été portées sur son compte au Palais-Bourbon.

Tout allait bien tandis qu'il n'y avait que des soupçons sur le rôle peu honorable qu'il jouait de concert avec quelques collaborateurs du Grand-Orient, et que le pot aux roses n'avait pas été découvert; mais ne fallut-il pas qu'un importun que l'on suppose être M. Bidegain, secrétaire-adjoint du Grand-Orient livrât contre une somme convenable les malheureux papiers révélateurs.

Ce M. Bidegain, dit le «Matin», possédait toute la confiance de M. Vadecard. Il le remplaçait dans ses fonctions, l'été, quand le secrétaire général prenait ses vacances. Il avait alors en sa possession les clefs des armoires où l'on enfermait la correspondance confidentielle et les papiers secrets.

Lorsque ,au mois d'août dernier, M. Vadecard, prit son congé annuel, c'est à M. Bidegain qu'il laissa, comme d'habitude ,ses pleins pouvoirs, et celui-ci, mettant à profit la situation aurait livré, contre une somme de 20,000 fr. dit-on, les dossiers confiés à sa garde.

Les soupçons du «Matin» paraissent d'autant plus fondés que, ayant été convoqué par le conseil de l'ordre pour fournir des explications, le dit sieur Bidegain ne vint pas au rendez-vous.

Le faux frère était parti la veille, avec sa femme, pour une destination inconnue, laissant se débattre comme ils pourront, les victimes de sa félonie.

Selon une version, dont les journaux combistes font grand état, les documents révélateurs auraient été dérobés par les nationalistes. Cette supposition nous paraît moins probable que celle admise par le «Matin».

De son côté, M. Vadecard a adressé au procureur de la république une plainte formelle en vol et complicité de vol contre M. le député Guyot de Villeneuve et ses complices encore inconnus, dit-il, qui ont dérobé des lettres qui sont sa propriété.

En attendant qu'il soit fait suite à cette plainte aussi bizarre qu'inattendue, les documents continuent à voir le jour; l'«Intransigeant» publie la note suivante du franc-maçon Vadecard, adressée au maire de la Roche-sur-Yon:

Pourrait-on avoir des renseignements très complets et très détaillés au point de vue politique et philosophique sur tous les officiers supérieurs et généraux (commandants, lieutenants-colonels, colonels et généraux) de la garnison de la Roche-sur-Yon?

Le maire répond:

Commandants Peter

et Payen de la Granderie

Tous deux aussi réactionnaires que cléricaux. C'est-à-dire qu'ils ne serviront jamais de cœur un gouvernement réellement républicain, qu'il le desserviront même si cela était possible.

Les arrêter. Ils seraient dangereux, avec leur état d'esprit à la tête d'un régiment.

Le même journal publie encore cette autre note adressée, par M. Jeanvrot, conseiller à la cour d'Angers, à Vadécart:

Général Mathis,

Ct la division d'infanterie.

Opinions politiques et philosophiques insondables.

L'«Echo de Paris» donne la notice suivante du préfet de la Vienne, toujours adressée au secrétaire-général du Grand-Orient:

Poitiers. — 125e d'infanterie.

M. de Cadoudal, commandant.

Intelligent, habile et d'une fourberie qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

Cet officier est le plus dangereux de la garnison de Poitiers.

Il a la haine de tout ce qui est républicain et anti-clérical et ne le cache pas.

C'est un officier à envoyer en Afrique ou dans les colonies le plus tôt possible; il est le type du chouan et très dangereux dans un pays qui a fait partie de l'ancienne Vendée.»

Il n'est pas nécessaire, pensons-nous, de vous édifier davantage sur les basses intrigues d'espionnage qui se pratiquent dans l'armée française sous les yeux, avec la complicité du ministre de la guerre qui semble avoir pris à tâche de la désorganiser, de détruire en elle le principe de la vitalité et de la force, alors que sa mission devrait être de la rendre forte et unie.

Il est impossible que d'aussi graves accusations, basées sur des documents indéniables, n'entraînent pas la démission volontaire ou forcée du ministère.

Les amis mêmes du général André, nous l'avons déjà dit, semblent se lasser de soutenir encore un allié aussi compromettant. M. Combes, dit-on, ne serait pas fâché de le voir remettre le portefeuille de la guerre. Il n'ose pas le lui dire pour ne pas le froisser et par crainte de l'avoir pour ennemi. M. Loubet ne l'a guère en grande estime; mais il manque d'initiative pour tenter une démarche auprès du cauteleux général.

Aujourd'hui, vendredi, ce dernier doit gravir un nouvel échelon de son calvaire; l'implacable Guyot de Villeneuve lui pose une nouvelle question qui ne manquera pas de soulever de nouveaux incidents à la Chambre.

L'«Eclair» croit que cette nouvelle interpellation sera étouffée par la gauche aux cris de «Assez! Vieille histoire! hou! la calotte!»

Pour le bien de la France, il est à souhaiter que le ministère actuel se retire au plus tôt. Quand la politique se mêle à l'armée ce n'est plus ce qu'il faut.

Mais dira-t-on le successeur du général André, fera peut-être aussi de la politique dans l'armée et à ce compte pourquoi changer?

S'il fait de la politique, il n'en peut faire de plus mauvaise et de deux maux on doit toujours choisir le moindre.

Confédération

Nécrologie

M. Rodolphe Gallati, juge fédéral, est mort jeudi, à Lausanne, dans de tragiques circonstances. En sortant d'une séance du Tribunal, il descendit en courant l'avenue de Montbenon pour prendre le train Lausanne-Ouchy. Il voulut monter sur le marche-pied d'un wagon chargé de houille que le train devait conduire à Ouchy à destination de l'usine à gaz. Le train venait de se mettre en marche. M. Gallati manqua le marche-pied et courut un instant en se cramponnant à la main courante du wagon jusqu'au moment où arrivé à la hauteur de la sortie des voyageurs ,il lâcha prise et tomba.

Deux employés s'empressèrent de le relever. M. Gallati leur déclara n'avoir pas de mal. On le conduisit alors à la salle d'attente où il s'assit pour attendre le train suivant. Mais au moment de se lever pour prendre le train, il chancela, se cramponna au distributeur automatique, l'entraînant avec lui.

On le releva et on le transporta dans une petite salle attenante au bureau de la gare afin de lui donner des soins. C'est là qu'il rendit, quelques heures après, le dernier soupir. Il avait deux côtes brisées.

Le défunt était né à Glaris en 1845. Avocat de profession; il prit une large part aux affaires publiques de son canton. Il revêtit toutes les charges: il fut président, député, juge cantonal, président du Grand Conseil, colonel-brigadier, président du tir fédéral de Glaris, d'un grand nombre de sociétés et de la Banque cantonale glaronnaise.

En 1887, il fut élu conseiller national et occupa en 1896, le siège présidentiel.

Au mois de juin dernier, un siège de juge fédéral étant devenu vacant par suite de la démission de M. Bachmann, M. Gallati fut élu. Il avait pour concurrent dans cette élection M. Henri Scherrer de St-Gall, démocrate-socialiste et M. Schurter juge d'appel de Zurich.

M. Gallati appartenait à la gauche radicale des Chambres fédérales; son aimable caractère et la simplicité de ses allures l'avaient rendu très populaire; aussi la nouvelle de sa mort tragique frappera-t-elle douloureusement tous ceux qui le connaissaient.

Le budget de la Confédération

Dans son message aux Chambres sur le budget pour 1905, le Conseil fédéral émet les considérations suivantes:

D'autres administrations font leur budget en arrêtant d'abord le chiffre des dépenses nécessaires et en déterminant ensuite le chiffre des impôts à prélever pour que ces dépenses soient couvertes.

La Confédération ne peut pas procéder ainsi. Ses recettes principales, le produit des douanes, de la régale des postes, de la taxe militaire, sont fixées par des lois ou dépendent des circonstances sur lesquelles l'administration n'a pas d'action.

Nous devons donc arrêter en premier lieu le chiffre de nos recettes, puis mesurer nos dépenses de façon à remplir nos obligations sans rompre l'équilibre du budget. Pour cela, nous n'avons d'autre moyen que de refuser d'y inscrire toute dépense non indispensable ou d'ajourner toutes celles qui ne peuvent l'être. Nous avons abondamment usé de ce moyen surtout pour les travaux publics. Ce n'est que grâce à cela et en majorant de deux millions le produit probable des douanes que, malgré une augmentation de dépenses de 1,9 million au Département militaire, nous avons pu réduire à un demi million environ l'excédent des dépenses qui, pour 1904, était évalué à 3,500,000 frs.

Les recettes des douanes sont évaluées à 53 millions, celles des postes à 43,8 (1 million 750 mille frs plus qu'en 1904), plus-value qui provient pour 1 million et demi de la vente des timbres .Les recettes du télégraphe ont été majorées de 475,000 frs.

Le produit net des postes est évalué à 3 millions; le bilan du télégraphe accuse un déficit de 942,000 frs. (1,6 million en 1904 et 2 millions en 1903).

Nouveaux projets d'assurances

Ensuite d'une décision de principe prise par le Conseil fédéral, le Département du commerce de l'industrie et de l'agriculture s'est attaché comme juriste M. Ernest Cérésole, docteur en droit et avocat, qui sera chargé de l'élaboration des nouveaux projets de lois fédérales sur les assurances contre la maladie et les accidents.

Le traité de commerce avec l'Italie

Suivant le «Bund» M. Comtesse, président de la Confédération, et MM. Deucher et Brenner, conseillers fédéraux, sont partis jeudi matin à huit heures pour Lucerne, où ils pourront sans doute présider à la clôture des négociations pour la conclusion du traité de commerce germano-suisse.

La semaine dernière ,on était à la veille de rompre les négociations. Les négociateurs se sont alors réunis encore une fois pour se faire réciproquement les concessions extrêmes, et ont dû demander pour ces dernières l'autorisation des deux gouvernements.

A la dernière heure, l'Allemagne a fait preuve encore de quelque complaisance, mais n'est toutefois pas allée aussi loin qu'on aurait pu le désirer, et le Conseil fédéral a convoqué les représentants des groupes suisses intéressés, à une conférence à Berne. A la suite de la tournure qu'ont pris les choses, on pouvait être, samedi déjà, à peu près certain d'une entente. Aujourd'hui, celle-ci paraît assurée.

Jeudi soir, le gouvernement lucernois a offert un banquet de trente couverts, à l'hôtel National, en l'honneur des négociateurs du traité de commerce germano-suisse. Le président de la Confédération, M. Comtesse a porté un toast à l'Allemagne et à l'empereur Guillaume. Le ministre d'Allemagne, M. de Bülow a répondu par un toast à la Suisse.

Les négociations prendront fin avec la semaine. Plusieurs des négociateurs allemands se rendront de Lucerne à Vienne pour prendre part à la discussion du traité austro-allemand.

Union des Sociétés de consommation

Le chiffre des affaires réalisées pendant les trois premiers trimestres de l'année en cours par le bureau central d'achats des sociétés adhérentes à l'Union dépasse de fr. 1,196,733 le montant de la même période de l'année passée. L'augmentation est donc du 27,57 pour cent. La valeur totale des marchandises fournies aux sociétés dans les mois de janvier à septembre est de fr. 5,537,614. Le débit du mois de septembre est monté à fr. 747,560, le chiffre le plus élevé que la dite institution ait atteint jusqu'à ce jour dans l'espace d'un mois.

Expulsions d'anarchistes

Lors de la grève générale de Milan, et après une réunion qui a eu lieu le 19 septembre à Lugano, un certain nombre de participants se sont rendus devant le consulat d'Italie et en ont arraché l'écusson qu'ils ont jeté ensuite dans le lac.

A la suite d'une minutieuse enquête, les autorités du Tessin ont proposé et le Conseil fédéral a ordonné l'expulsion des principaux fauteurs du délit et un certain nombre d'autres étrangers qui, par leurs menées anarchistes, troublent l'ordre et la sécurité publique.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Les travaux de corrections de la route Leytron-Saillon, tronçon Leytron sont adjugés à la commune de Saillon.

Les travaux d'exhaussement et de consolidation de la douve du Rhône sur Chamoson sont adjugés à MM. Rebord Robert et Delaloye Fçois.

Commission cantonale des apprentissages

Les cours des apprentis artisans seront donnés dès novembre 1904 par la Commune. Ces cours seront placés sous la direction de la commission communale d'apprentissage. La haute surveillance de la commission des écoles est réservée.

— Le programme d'enseignement présenté par la commission communale d'apprentissage est adopté.

— Est adopté également le budget de cette école tel qu'il a été élaboré par la même commission.

Pour l'année 1904-1905, le personnel de l'école est désigné comme suit:

Histoire générale, instruction civique, M. L. Allet.

Directeur, M. Henri Ribordy.

Dessin technique, M. C. Métroz.

Dessin d'ornement, M. A. de Kalbermatten.

Afin de tenir compte de l'intérêt que la société Industrielle et des Arts et Métiers porte à l'enseignement industriel, il sera constamment pris deux membres de la commission communale des apprentissages dans cette Société.

Conseil communal de Sion

— La société d'électricité de la ville de Sion est autorisée à commencer ses travaux dès le 15 octobre.

Ils devront être achevés dans un délai de 15 jours, dès la date de leur mise à exécution.

La société est autorisée à remplacer la cage en maçonnerie projetée pour le transformateur de l'Avenue du Midi par une tourelle métallique.

Cette tourelle sera établie sur l'axe levant du projet de transformation au boulevard du Midi.

Il sera construit, si l'étude en démontre la possibilité des vespasiennes adossées aux transformateurs concédés.

M. Jean Blardone est autorisé à construire à l'avenue de Pratifori conformément aux plans déposés.

M. Amaker François est autorisé à construire ,selon les plans déposés, une chambre en plots de ciment sur son atelier à l'avenue du midi.

Cette autorisation est subordonnée à la condition que le dit Amaker établisse sur toute la façade midi du premier étage de sa maison des stores en bois ou en fer conformément à des plans approuvés par le Conseil.

M. Iten est autorisé à construire selon les indications données 4 lucarnes et 3 balcons.

Sion—Concert

Dimanche, soirée musicale au théâtre, donnée par la Männerchor Harmonie avec le concours de l'Instrumentale. Le produit de la soirée est destiné aux incendiés de Clèbes.

Société des commerçants

La Société des commerçants de Sion informe le public qu'elle a décidé l'ouverture des cours suivants,

1. Allemand (cours inférieur)
2. » (cours supérieur)
3. Anglais (cours inférieur)
4. » (cours supérieur)
5. Comptabilité
6. Droit commercial
7. Français (cours inférieur)
9. Géographie commerciale
10. Italien (cours inférieur)
11. » (cours supérieur)
12. Sténographie.

Chaque cours doit être fréquenté par cinq élèves au moins. L'inscription coûte 5 frs. pour les élèves au-dessous de 18 ans, 6 frs pour les dames et les demoiselles. Celles-ci payent en outre 1 fr. par cours scolaire suivi.

La fréquentation des cours est gratuite pour les membres actifs de la Société.

Nous attirons vivement l'attention de la population sur ces cours d'une incontestable utilité.

Les inscriptions sont encore reçues chez M. Machoud ,marchand de fer, rue de Conthey, chez M. Alfred Delacoste professeur et par écrit à la commission soussignée:

« Société des Commerçants de Sion »
« Commission des Cours »

Etat civil de Sion

NAISSANCES EN OCTOBRE 1904

1 MABILLARD Berthe de Basile, de Chamoson
2 EGGS Léopold de Joseph de Granges
3 PROZ Cyrille de Joseph de Conthey
4 ROCH Joseph d'Ernest de Port-Valais
5 ANTHAMATTEN Marius Hyacinte de François de Saas-Grund
6 WIDMANN Edouard de Charles de Sion
7 BARBERINI Emma d'Emmanuel de Sion
8 MARET Marie Germaine de Fçois de Bagnes
9 BONVIN Louisa de Pierre de Lens
10 de KALBERMATTEN André de Nicolas de Sion
11 BICKEL Yvonne Marie de Félix de de Zurich
12 ROCH Charles Marie Gaspard de Jos. Marie de Bouveret
13 REVAZ Amanda Joséphine de Théodore de Salvan.

DECES

1 MEISTRE Pierre de Pierre d'Evolène 58 ans
2 MARIETHOUD Jacques de Jean Leger de Nendaz 68 ans
3 UDRISARD Marie de François de Vex 10 m.
4 MORARD Marguerite de Chrétien d'Ayent 22 ans
5 MARET Marie Germaine de François de Bagnes 8 jours
6 BARELL Antoine de Jean Jos. de Gliss 58 ans

MARIAGES

1 MARX François de Bratsch et JAQUIER Louise de Savièse
2 REVAZ Henri de Salvan et CONSTANTIN Joséphine de Nax.

Concours de bétail

Aujourd'hui, vendredi, concours de bétail à Sion: de beaux échantillons de taurillons et de génisses de la race d'Hérens ont été amenés sur la place au concours à l'avenue de la Promenade. Il faut dire, à la louange de nos éleveurs, qu'ils prennent de plus en plus intérêt aux concours de bétail qui sont d'une si grande utilité pour l'amélioration de nos races alpestres.

Uvrier-Conférence

Dimanche, 6 novembre, à 2 heures, M. Favre, vétérinaire, donne à la nouvelle maison d'école d'Uvrier une conférence sur les soins à donner au bétail.

A propos de pronostics

Pour le coup, les prévisions du Vieux-Major ,que nous avions cru intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs, se trouvent en désaccord avec la réalité.

Le prophète nous avait promis du premier au dix novembre des averses et du brouillard et nous jouissons depuis le jour de la Toussaint du soleil le plus radieux qu'il soit possible de souhaiter à l'arrière-saison.

C'est le prophète de Chillon qui doit rire des déconvenues de son confrère en météorologie!

Pour les incendiés de Clèbes

La quête ordonnée par le Département de l'Intérieur du canton du Valais pour la Commune de Sion, sera faite par les soins de M. Henri Ribordy, secrétaire municipal. Les personnes charitables, que le quêteur n'aurait pas rencontrées chez elles sont priées de faire parvenir leur don au bureau municipal.

Le procès des Bains de Lavey

On écrit de Lavey:

Le procès pendant entre la Confédération, prung, chargé de l'instruction, Honegger, et la société des bains de Lavey suit son cours. Une délégation du tribunal fédéral (MM. Ursprung, Ostertag), a procédé dernièrement à une inspection locale des forts de Savatan et de Dailly.

Le juge fédéral délégué à l'instruction de la cause civile pendante, entre, d'une part la Société pour l'exploitation des hôtels et eaux thermales de Lavey-les-Bains, demanderesse, d'autre part ,l'Etat de Vaud et la Confédération suisse, défendeurs ,a recquis et obtenu de la Confédération qu'elle fasse procéder à Savatan, le mercredi, 2 novembre, à des exercices de tir avec projectiles, pour le début ou l'organisation desquels le commandant des fortifications de Saint-Maurice s'est entendu directement et en temps voulu avec le juge fédéral délégué. Il a été tiré dix coups avec chacune des batteries S. M. 9 et 10; cinq coups avec chacune des pièces de la batterie du Scex-lombier, et cent coups, au moyen de deux mitrailleuses Maxim.

Les frais de ces tirs seront considérés comme frais judiciaires et suivront le sort de la cause. Etaient présents: M. Ursprung, président et quatre juges fédéraux; les avocats M. Henri Siber, administrateur de la Société des bains de Lavey; les majors Henri Chessex, Ernest Grosselin, et capitaine René Guibat.

Les parties sont représentées: la Confédération, par M. le Dr en droit Sidney Schopfer avocat à Lausanne; l'Etat de Vaud, par M. Charles Boiceau, avocat à Lausanne, et les Bains de Lavey par le Dr Georges Pellis, avocat à Lausanne.

MM. Tschumy, directeur de l'hôtel Beau-Rivage ,et le Dr Keller, médecin des bains de Rheinfelden, et comme suppléants, MM. Ernman ,conseiller national, propriétaire de l'établissement de bains de Brestesberg (Argovie), et le Dr Jonquière, à Berne, ont été chargés de faire une expertise sur les causes et la réalité de la diminution des recettes des bains de Lavey.

Chronique agricole
Fumure d'automne

Quoique nos cultivateurs aient fait un pas énorme dans le progrès, il est indéniable qu'il y a encore beaucoup à examiner et beaucoup à apprendre. La fumure d'automne entre autre, laisse encore beaucoup à désirer.

Nous nous contenterons aujourd'hui de faire quelques remarques au sujet de la fumure des céréales d'hiver.

La plupart des cultivateurs se contentent d'employer une certaine quantité de fumier de ferme. On verra au printemps, et si le besoin s'en fait sentir, on donnera quelques sacs d'engrais chimiques ou de nitrate comme coup de fouet.

Cette façon d'agir est tout à fait contraire aux plus élémentaires principes d'une bonne fumure, aussi le plus souvent la récolte ne répond guère à l'attente. En effet, qu'est-ce qu'on obtient? Beaucoup de paille et peu de grain

Et ce qui est pire, la paille est très faible et presque toujours sujette à la verse. RRRR

Ceci se comprend facilement: toute céréale qui est poussée au printemps à une végétation trop luxuriante, manque de la rigidité nécessaire pour résister à la verse. Les cultivateurs le savent par expérience.

Si donc, on veut obtenir de la paille forte et beaucoup de grains, c'est à l'automne qu' il faut appliquer les engrais nécessaires, de sorte que c'est seulement dans des cas extraordinaires, par exemple après un hiver extrêmement rigoureux qu'on devra avoir recours au nitrate de soude.

C'est pourquoi, nous conseillons d'employer à l'automne comme complément du fumier 200 kilogrammes de sulfate d'amoniaque par hectare. C'est un engrais qui n'est absorbé qu'au fur et à mesure des besoins de la plante et qui lui laissera le temps d'assimiler les éléments minéraux.

Et à propos de ceux-ci, l'acide phosphorique et la potasse méritent toute notre attention, car ils donnent de la rigidité et contribuent beaucoup à la formation des graines.

Les phosphates sont assez en honneur chez les cultivateurs. Mais la potasse est plus rarement employée — comme si la loi de Liebig n'existait pas pour cet élément.

Cependant les chimistes nous apprennent qu' une récolte de céréales enlève au sol plus de potasse que d'acide phosphorique.

Nous concluons donc avec l'espoir que les cultivateurs basent la fumure des céréales su des principes plus rationnels et plus en harmonie avec les besoins de ces plantes et nous exprimons le désir de voir faire des expériences dans le sens indiqué plus haut.

Comme formule, on pourrait essayer d'ajouter au fumier de ferme à l'automne par hectare:

200 kilog. de sulfate d'amoniaque;
400 » de superphosphate;
200 » de chlorure de potasse.

Le vin est-il nuisible

A cette question posée par la «Revue agricole ,le docteur Hector Maillart, de Genève répond:

«Il est difficile de répondre d'un seul mot à vos trois alternatives, car il y a parmi les hommes autant de tempéraments divers que d'individus. Nous pouvons poser tout d'abord en principe que le vin n'est jamais nécessaire, qu'il est toujours un luxe, car jamais il ne peut remplacer en aucune façon nos aliments, ce que le raisin frais peut faire, vu sa teneur en sucre. A la dose d'un litre par jour, est il nuisible ou non? Cela dépend. Chez un campagnard travaillant beaucoup et au grand air, cette dose-là ne sera pas nuisible, si elle n'est pas dépassée, parce que la transpiration se chargera de l'éliminer complètement. Chez un un citadin, dont la vie se passe à écrire ou à rester assis, elle est certainement trop forte et peut devenir nuisible, particulièrement chez les tempéraments sanguins et nerveux. Chez les enfants en dessous de 15 ans, le vin à toute dose est nuisible.

Je ne connais pas d'état de santé où le vin à la dose d'un litre par jour, puisse être favorable à la santé.»

Nouvelles des cantons

Berne

FABRICANT DE GADROUILLE

On pouvait lire depuis longtemps déjà des annonces dans les journaux bernois, dans lesquelles un nommé Urech, marchand de vin à Anet, offrait en vente des «vins vaudois» et des «vins gallisés». L'inspecteur des denrées alimentaires soumit la marchandise à un examen plus exact, et on découvrit que ce soi disant vin vaudois était fabriqué avec des raisins secs et colorés au moyen de couleurs de goudron. Ces jours derniers, le juge de Cerlier vient de condamner Urech à six jours de prison, à 620 fr. d'amende et aux frais s'élevant à environ 100 francs.

L'enquête constata que le frelateur était en possession de deux diplômes d'expositions et que ces diplômes sortaient d'obscures agences du midi de la France. Tout était donc faux, le vin et les distinctions.

Obwald

UN DRAME ALPESTRE

Dernièrement les pensionnaires du Fluhi furent témoins d'un spectacle très intéressant, raconte la «Diana». Pendant une demi-heure, ils purent suivre les péripéties d'un combat entre un aigle et un chamois.

Depuis des semaines, on pouvait observer avec la longue-vue de l'hôtel de nombreux chamois sur un pâturage situé sur les pentes Schratten. Or, un matin, on voyait au même endroit, un troupeau de chamois paissant tranquillement. Tout à coup un aigle de belle taille apparut qui, en quelques bonds, s'approcha d'un chamois, s'éleva soudain à une certaine hauteur et fondit sur l'animal, se croyant sûr de la victoire. Mais le chamois opposa une résistance énergique. L'aigle s'éleva de nouveau dans les airs et s'abattit encore une fois avec la rapidité de la flèche, sans plus de succès que la première fois. L'oiseau dut interrompre sa poursuite et se réfugier sur un gros sapin. Sa compagne se trouvait dans le voisinage et le couple emplumé revint au pâturage des chamois. Ceux-ci jugèrent prudent de se retirer dans le bois.

Deux chasseurs, témoins de l'affaire, se transportèrent aussitôt, bien armés, sur le champ de bataille et y arrivèrent au bout d'une demi-heure. Mais ils n'y trouvèrent que du sang et des plumes. Environ dix minutes avant leur arrivée, les aigles s'étaient retirés sur les hauts sommets des Schratten.

Tessin

REVISION DE CONSTITUTION

Dimanche prochain, le peuple tessinois sera appelé à se prononcer sur un projet adopté par le Grand Conseil le 18 juillet dernier.

Le projet de revision, œuvre des radicaux, donne lieu à une lutte très vive. Il contient deux autres pesaient sur le ciment; à un vigou-

Tout d'abord, il supprime le système proportionnel pour l'érection du Conseil d'Etat. Le gouvernement actuel, nommé d'après ce système est composé de trois radicaux et de deux conservateurs. Dorénavant, si le projet est adopté, le vote proportionnel serait remplacé par le vote limité, ce qui donnerait quatre conseillers d'Etat à la majorité et un seul à la minorité.

Le deuxième point de la revision concerne les élections au Grand Conseil. Actuellement, ces élections se font suivant le système proportionnel dans huit arrondissements. Les groupes de la minorité (socialistes et corporatistes) recommandaient depuis plusieurs années l'arrondissement unique, qui, selon ,eux donnerait un caractère mathématique à la représentation des différents groupes dans le corps législatif et permettrait à l'électeur de Chiasso de voter pour le candidat d'Airolo. Les conservateurs catholiques ont dernièrement adopté ce point de vue et ont lancé une demande d'initiative populaire tendant à la création d'un arrondissement unique. Cette initiative a recueilli 8500 signature, chiffre suffisant pour que la question soit soumise au peuple.

Le projet de revision, lui ,constitue un système intermédiaire. Il prévoit la répartition du canton en quatre arrondissements pour les élections au Grand Conseil.

Vaud

UN CURIEUX ACCIDENT

On raconte que dans un village au pied du Jura, un maçon avait commencé à faire lundi bleu: il but quelques verres de nouveau; celui-ci devint bientôt le plus fort et au moment où la caisse à gâcher était pleine de ciment prompt prêt à être employé, le maçon s'y effondra et s'endormit sur le dos.

On devine la suite: le ciment devint dur et lorsque le dormeur en s'éveillant voulut se lever, il lui fut impossible de faire un mouvement; il était littéralement enlizé, muré. A ses cris on accourut à son secours; ce ne fut pas une petite affaire, la caisse tenait solidement; deux hommes de bonne volonté tirèrent sur chaque bras du patient pendant que deux autres pesaient sur le ciment; à un vigoureux effort, on entendit un formidable déchirement; le dos de l'habit, le fond des culottes, jusqu'à la chemise, tout fut arraché et resta collé sur le ciment avec la moulure du buste de l'homme, tandisque le malheureux était laissé à nu. Le spectacle ne manquait pas de gaîté et ce fut dans un fou rire général que se termina l'aventure.

ECHOS

CONFITURES DE VIEUX CHIFFONS

En Allemagne, on fabrique, paraît-il, une délicieuse confiture: «la confiture de chiffons». Comment?

D'une façon originale comme ceci: une fabrique d'Allemagne produit par jour cinq cents kilogrammes de glucose provenant de chiffons de vieille toile de lin. Ces chiffons, composés de fibres de cellulose à peu près pure, sont d'abord soigneusement lavés (?) puis traités à l'acide sulfurique (huile de vitriol) qui les convertit en dextrine.

La dextrine ainsi obtenue subit un lavage au lait de chaux (chaux délayée dans de l'eau); puis on la traite avec une nouvelle quantité d'acide sulfurique plus forte que la précédente; aussitôt la masse se transforme et se cristallise en glucose, chimiquement identique à celle qui constitue l'un des sucres naturels du raisin, du miel et des fruits mûrs; glucose dont on peut faire d'une manière économique de «riches confitures et gelées», dit un journal scientifique des plus sérieux.

Bon journal! l'eau m'en vient à la bouche. Manger les vieux chiffons sur son pain, quel rêve!

* * *

COULE PAR UNE BALEINE

Le schooner danois «Anna», du port de Copenhague, avait quitté l'Islande depuis vingt jours, lorsque pendant une tempête ,il fut abordé par une énorme baleine qui se précipita sur le navire à une vitesse prodigieuse.

Le choc formidable qui se produisit ébranla la coque de l'«Anna» et de multiples voies d'eau se déclarèrent, mettant le voilier en grand danger.

Malgré les efforts faits par l'équipage pour épuiser l'eau qui envahissait très vite la cale, le voilier sombra quelques heures après cette étrange collision.

Après avoir erré vingt-quatre heures dans le canot du bord où ils étaient réfugiés, les naufragés de l'«Anna» furent recueillis par un vapeur qui vient de les débarquer en rade de Douvres.

Petite recette de cuisine à la **végétaline**

CREPES (Entremets sucré)

Prenez un litre de farine, délayez-la avec 6 œufs. 3 cuillerées d'eau-de-vie, une bonne pincée de sel, 2 cuillerées de **végétaline malaxée**, moitié eau, moitié lait pour éclaircir et lui donner la consistance d'une bouillie.

Ainsi préparée 3 ou 4 heures à l'avance, allumez un feu clair de petit bois, faites fondre à la poêle, gros comme une noix de **végétaline**, versez-y une ou 2 cuillerées de pâte, étendez de façon que le fond de la poêle en soit couvert et très mince, faites cuire d'un côté, retournez de l'autre et mangez très chaud.

Fait à la **végétaline**, les crêpes sont très légers et d'une digestion facile.

* * *

Nouvelles à la main

Horrible!

Les journaux ont raconté qu'une sorte de géant avait été atteint de cinq balles tirées par des rôdeurs qui voulaient se venger de lui. Une de ces balles n'ayant pu être extraite, on a dû remettre cette opération au printemps prochain.

— Oh! cela lui est bien égal, fait quelqu' un, que cette dernière «balle hiverne.»

Nouvelles diverses

La Guerre russo-japonaise

Situation générale

La situation est sans changement en Mandchourie. Le général Sakharoff donne quelques détails sur les combats d'avant-garde qui ont été signalés dans nos précédentes dépêches.

Le 31 octobre, l'ennemi canonna, des hauteurs du village de Kooutkaï, le village de Schandanhy, sans nous causer acun dommage. Notre batterie de mortiers, répondant au feu de l'ennemi, démolit un canon et mit ses servants en fuite; le village de Sandepou fut canonné toute la journée; nous n'avons eu aucune perte.

Le 1er novembre, dès le lever du jour, après une fusillade, les avant-gardes de l'ennemi tentèrent d'avancer contre notre centre; mais elles furent forcées de rétrograder à cause de l'énergique résistance de nos avant-postes. L'ennemi avait tenté, le matin même, de placer une batterie en position, en face de la colline de Poutilow, mais le feu de nos batteries l'obligea à retirer ses canons. Le feu intermittent de schrapnels mitrailla tout le jour cette colline.

On a constaté un certain mouvement en avant des Japonais contre notre aile extrême gauche; les Japonais réoccupèrent à l'aile droite, le village de Sandepou.

Dans un deuxième rapport, le général Sakharof annonce que les Japonais ont réoccupé le village de Sandepou devant l'aile droite russe et manifestent une tendance à reprendre l'offensive contre les deux ailes de l'armée russe.

Le siège de Port-Arthur

L'attaque générale continue, dit une dépêche de Schangaï. L'acharnement du combat est terrible. Les Japonais ont occupé trois nouvelles positions très importantes.

Selon les dernières prévisions des milieux militaires supérieurs, le commandement de la première armée de Mandchourie sera confié au général Linievitch qui commande actuellement les troupes de la région de l'Amour et le commandement de la troisième armée au général baron Kaulbars, actuellement chef de la circonscription militaire d'Odessa.

Le général Gilinsky, chef d'état-major du lieutenant impérial Alexeieff, deviendra probablement le chef de l'état-major russe, et le général Bezrondsky sera nommé chef d'état-major du commandant de la troisième armée de Mandchourie.

L'incident anglo-russe

On communique aux journaux la note suivante concernant les négociations relatives à la désignation de la commission d'enquête sur les incidents de la Mer du Nord.

Certaines difficultés se sont élevées et d'autres pourront surgir par la suite au cours des négociations, la commission projetée étant la première de ce genre qu'on ait jamais songé à constituer, mais de part et d'autre on fait preuve d'une courtoisie, d'une bonne volonté et d'une franchise réciproques et il n'y a aucune raison de craindre qu'aucune difficulté insurmontable fasse échec aux négociations.

On croit savoir qu'au cours des audiences accordées dimanche par le tzar à l'ambassadeur d'Angleterre en Russie, et mardi par le roi Edouard VII au comte Beckendorf, les deux souverains ont exprimé leur satisfaction de la perspective d'un règlement satisfaisant de l' incident.

De part et d'autre, on envisage favorablement la nomination par la Russie et la Grande-Bretagne respectivement d'un officier de marine de haut rang et d'un juriste éminent.

La commission comprendrait également des officiers de marine appartenant à des puissances neutres. La Grande-Bretagne désirerait que la commission siégeât à Paris ou dans un port français, tandis que la Russie préférerait La Haye. Ce point sera sans doute aisément réglé, mais comme il est possible que d'autres ne soient pas aussi facilement tranchés, il faut s'attendre à ce qu'un certain délai s'écoule avant la signature définitive de la convention constituant la commission internationale.

L'escadre de la Baltique

On annonce de Madrid que le vaisseau-hôpital russe «Orel» est parti de Barcelone allant à la rencontre des navires russes qui vont pénétrer dans la Méditerranée après avoir quitté Tanger.

Barcelone est le point de ralliement des navires rapides de l'escadre de la Baltique.

ESPAGNE

SOLUTION DU CONFLIT PARLEMENTAIRE

Le conflit parlementaire est enfin terminé. La Chambre a approuvé une formule, acceptée par toutes les minorités, en vertu de laquelle les députés seraient soumis à un tribunal de cassation qui connaîtra des procès comportant des demandes à la Chambre en autorisation des poursuites.

La session est close.

On estime que la situation de M. Maura est affermie.

La question du Concordat viendra en discussion vendredi au Sénat.

* * *

CONDOLEANCES DIPLOMATIQUES

Les représentants des puissances étrangères ont été reçus par le roi, auquel ils ont exprimé les condoléances de leurs gouvernements respectifs à l'occasion de la mort de la princesse des Asturies.

HOLLANDE

DEPART de la DEPOUILLE MORTELLE DU PRESIDENT KRUGER POUR L'AFRIQUE

Le corps du président Krüger a quitté lundi, Rotterdam pour l'Afrique du Sud, à bord du «Batavia-IV», vapeur de 400 tonnes, spécialement aménagé par ses armateurs, qui l'ont gracieusement offert pour ce voyage funèbre.

Le cercueil de l'ancien président de la république sud-africaine, précédemment déposé dans une chambre mortuaire d'un cimetière de La Haye, a quitté cette ville, sans aucun apparat, escorté des seuls membres de la famille, pour être porté directement à bord du navire, sur lequel l'attendaient le docteur Leids, un représentant de l'alliance néerlandaise et les membres de la famille qui accompagneront les restes du vieux président jusqu'au lieu de son dernier repos.

Le navire ne fera escale qu'à Las Palmas avant d'arriver au Cap, où le cercueil sera reçu par une délégation d'Afrikander et transporté par train spécial jusqu'à Prétoria.

Là, des obsèques solennelles auront lieu probablement dans la première quinzaine de décembre .

ITALIE

LES ELECTIONS

Une dépêche de Rome à la «Germania», le principal organe du centre allemand, dit que, par suite du changement survenu dans les circonstances, le pape Pie X a autorisé les évêques à permettre aux catholiques, dans des cas particuliers, de prendre part aux élections législatives. Cependant, ils ne doivent pas se présenter aux urnes comme parti organisé.

* * *

GUILLAUME II ET LE BAPTEME DU PRINCE DE PIEMONT

Quelques journaux français s'obstinent à annoncer que l'empereur d'Allemangne sera le parrain du nouveau prince héritier d'Italie.

Dans les cercles officieux, on déclare que cette nouvelle n'a aucun fondement. La reine Marguerite sera la marraine du prince de Piémont et probablement le duc de Gênes, le parrain.

Au reste, d'après l'usage italien, il n'est pas nécessaire qu'il y ait un parrain et une marraine. A la rigueur, une marraine suffit.

ALGERIE

UN VOL DE 330,000 francs

Un vol a été commis à la succursale de la Banque d'Algérie.

En établissant ses comptes de la dernière échéance, le caissier principal constata la disparition d'une somme de 330,000 francs en billets de banque et en or.

Le directeur, prévenu, procéda aussitôt à une enquête sommaire, et constata parmi le personnel l'absence du nommé C..., sous-caissier. On alla aux renseignements et on apprit que ce dernier s'était embarqué lundi, à 11 heures du soir, sur le «Moïse, pour Carthagène. Des télégrammes ont été lancés dans toutes les directions pour l'arrestation du coupable.

ETATS-UNIS

TRAITE D'ARBITRAGE AVEC LA FRANCE

M. Hay, secrétaire d'Etat, et M. Jusserand, ambassadeur de France, ont signé un traité stipulant le règlement par voie d'arbitrage de tous les litiges possibles entre la France et les Etats-Unis.

Le traité est un décalque de la convention anglo-française d'arbitrage.

UNE CATASTROPHE

Le réservoir qui fournit l'eau aux villes de Salem et Winston (Caroline du Nord) s'est rompu; 100 personnes ont perdu la vie, et beaucoup sont portées manquantes.

AFFAIRES de MACEDOINE

On annonce de Monastir que M. Paul Mélas, officier dans l'armée hellénique, se trouvant en Macédoine à la tête de Grecs macédoniens, a été tué à Statitza par un détachement turc qui l'avait cerné et attaqué; après une défense héroïque, Mélas à la tête de ses hommes, perça le cercle dans lequel il était enfermé, mais blessé mortellement, il fut emporté par ses hommes et mourut bientôt après; la plupart de ses hommes purent s'échapper.

Mélas avait demandé et obtenu un congé pour l'étranger; parti clandestinement pour la Macédoine, il s'était mis à la tête d'une bande de Grecs macédoniens en vue de protéger les villages contre les incursions et les excès des bandes bulgares.

Dépêches

La guerre russo-japonaise

En Mandchourie

St-Pétersbourg, 4. — Le correspondant des «Birchewija Wiedomosti» télégraphie qu' un calme parfait a régné dans la nuit du 2 sur toute la ligne des avant-postes.

* * *

St-Pétersbourg, 4. — (officiel) Le général Kouropatkine télégraphie: Nos chasseurs volontaires qui s'étaient approchés des retranchements ennemis sans être vus, ont surpris les Japonais au travail, les ont repoussés et ont détruit leurs ouvrages.

Je n'ai pas reçu de rapports sur des rencontre avec l'ennemi.

L'escadre de la Baltique

Tanger, 4. — Un cuirassé d'escadre et deux croiseurs sont arrivés à Vigo avec l'amiral Rodjestvensky. L'escadre de la Baltique est aussi au complet.

Le moment du départ est incertain. Un charbonnier suivra l'escadre. Les canons de la place n'ont pas salué les navires à leur arrivée. ww

* * *

Le conflit anglo-russe

St-Pétersbourg, 4. — L'Angleterre et la Russie ont décidé que la commission d'enquête internationale sur l'incident de la mer du Nord se rassemblera à La Haye, après avoir procédé aux constatations nécessaires à Hull.

La délation dans l'armée

Paris, 4. — Les groupes de la majorité de la Chambre se sont réunis hier soir pour s'occuper des interpellations relatives à l'armée, qui auront lieu ce soir.

On annonce que M. Millerand a l'intention d'intervenir dans la discussion.

Le concordat en Espagne

Madrid, 4. — Le Sénat a commencé la discussion relative au concordat. Les évêques qui doivent prendre part à la discussion sont présents.

Vienne, 4. — Le roi de Grèce est arrivé ici hier soir.

La rentrée des classes
Le départ de l'appétit

C'est un fait que beaucoup d'enfants, dès qu'ils sont rentrés au collège perdent l'appétit. Les causes de cette inappétance sont nombreuses, et les étudier nous entraînerait trop loin. Indiquons plutôt tout de suite le remède. Pour rendre l'appétit à un enfant, rien n'est égal à un traitement de quelques jours par les pilules Pink. Il ressort, en effet de la lecture de toutes les attestations de docteurs, de particuliers, que le premier effet du traitement des pilules Pink est le relèvement immédiat de l'appétit. On comprend aisément bien ce symptôme est important et quelles conséquences il a, puisque le relèvement des forces procède de la nutrition normale. Nous prendrons un exemple dans la lecture du père d'un jeune écolier de 14 ans, Georges Tardy, qui habite Lyon 48, rue Vitton.

«Mon fils Georges, écrit-il, a eu une croissance trop rapide, ce qui l'a beaucoup affaibli. Il était pâle, sans force, lent dans tout ce qu'il faisait; il n'avait plus le moindre appétit, et nous étions obligés de le gronder pour le faire manger. Son haleine était courte et il avait de fréquents étourdissements. Mon fils a pris les pilules Pink et tous se malaises ont disparu. Il est fort et se porte très bien. Dès les premières boîtes, il a trouvé un excellent appétit.»

Si vos enfants ne mangent pas, faites leur prendre les pilules Pink. Ecrivez à ceux de vos enfants qui sont au collège, demandez-leur s'ils ont de l'appétit. S'ils vous répondent que non, adressez-leur tout de suite quelques boîtes de pilules Pink qui leur donneront de l'appétit, favoriseront leur croissance en leur fournissant du sang riche et pur. Souvenez-vous qu'il est préférable d'aller chez le boucher que chez le médecin, et que quand on ne va pas chez le premier, on est forcé de rendre visite au second. Les pilules Pink sont aussi bonnes pour les grandes personnes que pour les enfants. Elles sont recommandées aux personnes faibles, anémiques, chlorotiques, à ceux qui font de durs travaux ou que les excès ont épuisé, aux personnes qui souffrent de l'estomac, de douleurs et d'affections nerveuses.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse, MM. Cartier et Jorin, droguistes, à Genève. Trois francs cinquante la boîte et dix-neuf francs les six boîtes, franco contre mandat-poste.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

SOCIÉTÉ
DES
Usines de Grandchamp et de Roche
à GRANDCHAMP
PRÈS 108
VEYTAUX-CHILLON (VAUD)

FABRIQUES DE GYPSES, CHAUX,
CIMENT MIXTE (Rochite)
CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL
A
GRANDCHAMP, ROCHE ET VILLENEUVE
PRODUCTION MOYENNE PAR AN
3000 wagons de 10 tonnes

DIPLOME à L'EXPOSITION de ZURICH de 1883

MÉDAILLES DE VERMEIL à L'EXPOSITION D'YVERDON de 1894

Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevey 1901.

FOURNISSEURS
DE CHAUX ET CIMENT POUR LES
Travaux de Chèvres, du Pont de la Coulouvrenière et du Pont du Mont-Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Chatelard, etc., etc.

Commerçants et Industriels!!
Voulez-vous ouvrir de nouveaux débouchés?
Voulez-vous donner plus d'extension à vos affaires?
Insérez dans la
FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tarif d'insertion:
10 cent. la ligne ou son espace pour le Valais.
15 cent. pour la Suisse.
20 cent. pour l'étranger.

Adresser les ordres d'insertion directement à l'administration du Journal à Sion:
Imprimerie E. Gessler,
rue de la Dent Blanche.

MARQUE DE FABRIQUE SCHUTZMARKE
Dépuratif Golliez
ou
Sirop de brou de noix ferrugineux
préparé par
Fréd. GOLLIEZ, pharmacien à MORAT

30 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander et énergique dépuratif et pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: **Scrofule, Rachitisme** chez les enfants, **Débilité, Humeurs** et **Vices du Sang, Dartres, Glandes, éruptions de la peau, feus au visage,** etc.
Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif agréable au goût, se digère facilement sans nausées, ni dégoût.
Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**
Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ à la marque des *2 palmiers.*
En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.
En vente dans les pharmacies. 35

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION
adressez-vous à
L'IMPRIMERIE
E. GESSLER
SION

ADMINISTRATION
DU
JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Impressions soignées en tous genres
Circulaires — Livres
Cartes de visite — Cartes d'adresse
Lettres de mariage
Enveloppes — Têtes de lettres
Lettres de faire part
— Journaux — Brochures — Registres —
Actions — Obligations
— Cartes de fiançailles —
Cartes de vins — Etiquettes pour vins
— Catalogues — Prix-courants —
Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Chèques — Memorandums
Factures — Diplômes
— Menus —
etc.. etc.

Travail prompt et soigné
Prix modérés Prix modérés

Timbres en caoutchouc

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

BANQUE COMMERCIALE VALAISANNE
Ch. EXHENRY & Cie
Maison Ch. Exhenry **MONTHEY** Avenue de la Gare
Ouverture: 1er SEPTEMBRE
Escompte d'effets de commerce. — Prêts sur billets. — Ouverture de comptes-courants et de comptes de crédits. — Prêts hypothécaires. — Dépôts. — Encaissement. — Change. — Achats et ventes de titres et de coupons. — Garde de titres ou de valeurs — Epargne. 239

CHOCOLATS
Klaus
Delecta
AUTONOISETTES

Solution de Biphosphate de chaux
des Frères MARISTES de **St-Paul-Trois-Châteaux** (Drôme)
préparé par M. L. ARSAC, pharm. de première classe, à MONTÉLIMAR (Drôme)
Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catharres invétérés, la phtisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive et se montre souveraine. — Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre la scrofule, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc. et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la malignité des humeurs, qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate. prix: 3 fr. le demi-litre; 5 fr. le litre. Economie de 50 pour cent sur les produits similaires, solutions ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demander la notice qui est expédiée franco.
Dépôt général pour la Suisse:
J. BOUSSER.
249
GENÈVE, 108, rue du Rôhne 108, GENÈVE.
Vente au détail dans les pharmacies: Ch. Morand, à MARTIGNY-VILLE; V. Pitteloud F. Bicqsel et Xavier Zimmermann, à SION; Louis Rey, à ST-MAURICE; M. Carraux. MONTHEY; Ch. Joris, à MARTIGNY-BOURG; J.-M. de Chastonay, Sierre et Zermatt

FROMAGE DE GRUYERE ET DU JURA
LES MEILLEURS DES FROMAGES SUISSES
Nous expédions par pièces de 15 à 25 Ko, par colis postal de 5 à 10 Ko.
Maigre, 1 choix Fr. 0.55 et 0.60 le 1/2 Ko | **Mi-gras,** . . Fr. 0.65 et 0.70 le 1/2 Ko
Maigre, 2e choix „ 0.40 et 0.45 le „ Ko | **Gras** . . . . „ 0.75 et 0.80 le „ Ko
Pour petit ménage petite pièce de GRAS de **4 Ko à 1.70** le Ko
S'adresser à **MAILLARD, Chatillens-Oron VAUD.**

HEMORROIDES
Guérison assurée et complète par les SUPPOSITOIRES D'ANUSOL. Dépôt dans toutes les pharmacies. (La 1747) 168

LAVAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE
HUMMEL & Cie
Wädenswil & Zurich
Envois sont à adresser directement à Wädenswil. Prompte exécution
Emballage cartonné gratis. — Prix modérés.
206

SAGE-FEMME
Mme A. SAVIGNY
Fusterie, 1. Genève
Consultations tous les jours
REÇOIT DES PENSIONNAIRES
Telephone 2608 213

En 2-8 jours
les *goîtres* et toutes *grosseurs au cou* disparaissent: 1 flac. à **fr. 2.20** de mon *eau antigoîtreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guérit tout aussi rapidement *bourdonnements* et *dureté d'oreilles,* 1 flacon **fr. 2.20.**
S. FISCHER, méd.
à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

LISEZ
„La Récapitulation"
Renseignements financiers. — Bourses — Spécialités de Valeurs à Lots — Listes de tirages. — Vérification de titres.
97 Numéros spécimens gratis.
Banque A. MARTIN & Cie
3, Boulevard Georges-Favon **GENÈVE** 18

RELIURE
Encadrements, Registres
aux prix les plus avantageux
M. TORRENT
SION Rue de la Cathédrale SION

trouver au salon, elle s'y rendit pour réparer ses torts. C'était là en effet que l'attendait l'abbé, dans une attitude pleine de calme et de dignité. A peine eut-elle fait quelques pas dans cette vaste salle, qu'elle avait vu la veille encore, dépouillée et nue comme une grange, elle s'arrêta brusquement: ses narines se dilatèrent, son front s'illumina, l'azur froid de ses yeux jeta une lueur bleuâtre pareille au reflet de l'acier. Tous les Penarvan accrochés aux murailles dans leurs cadres de chêne, semblaient sourire tristement au dernier rejeton de leur race brisée. Après quelques minutes de muette contemplation, elle marcha droit au portrait de son père. Au-dessous pendaient en faisceau quatre épées: c'étaient les épées de ses frères; elle en détacha une et la baisa religieusement sur la garde. Puis elle s'approcha d'une table sur laquelle étaient étalées les chartes de la famille. Elle regarda longtemps, avec une émotion contenue les parchemins jaunis, aux larges sceaux de cire. Enfin, elle s'avança vers l'abbé, qui se tenait au coin de l'âtre, et d'une voix grave, elle lui dit: — Monsieur l'abbé, merci! — Elle ne pleurait pas, mais des larmes coulaient sur les joues de l'abbé. Ce fut le plus doux instant de sa vie.

Ils passèrent l'hiver au coin du feu: les vieilles poutres ne manquaient pas, et si l'on dînait mal au manoir, en revanche, on s'y chauffait bien. Les soins de l'existence ne les préoccupaient ni l'un ni l'autre; ils vivaient de peu et se tenaient pour satisfaits. Leur pauvreté, leur isolement les mettaient à l'abri de toute perquisition et leur permettaient d'attendre en paix des jours meilleurs. Les Penarvan étaient, comme par le passé, l'unique sujet de leur entretien. L'abbé se demandait avec stupeur s'il était bien vrai qu'il n'y eût plus de Penarvan sur terre. Tantôt il se révoltait contre la réalité, et refusait de croire qu'une si grande famille fût éteinte à jamais; tantôt il comptait sur l'intervention céleste, il attendait tout du Dieu tout-puissant qui avait rallumé le flambeau de David. Plus d'une fois déjà, cette illustre maison s'était vue au penchant de sa ruine. La droite du seigneur l'avait toujours relevée à temps. Pour n'en citer qu'un seul exemple, le sire Alain de Penarvan, Jambes Tortes, lorsqu'il était rentré dans son château-fort, après avoir écrasé les Normands, avait trouvé lui aussi, son foyer désert et ses tours saccagées. Il ne restait plus qu'un Penarvan au monde, c'était lui, et il comptait soixante ans sonnés. Eh bien, le sire Alain n'avait pas abandonné la partie; il s'était marié en secondes noces avec une demoiselle Berthe de Roquetaillade, et en avait eu huit fils, tous bien venus. Mlle Renée répondait avec une grande fermeté, que les folles espérances étaient aussi hors de saison que les lâches regrets. Le marquis et ses fils avaient clos dignement l'épopée de leurs pères; il s'agissait pour elle de ne point mentir à son sang. Elle vieillirait dans la religion des souvenirs, et son nom, condamné à périr, ne s'éteindrait qu'avec elle. Si elle ne devait rien ajouter à l'héritage de gloire qu'elle avait recueilli, elle saurait le garder pieusement et le maintenir dans son intégrité; puisque le sort avait permis que sa maison tombât en quenouille, elle montrerait que la quenouille était moins faite pour filer la laine d'un ménage que pour servir de hampe à la bannière d'une famille de guerriers. L'abbé l'admirait en silence et s'applaudissait modestement d'avoir formé par ses leçons, cette âme vraiment romaine. Tout cela était fort beau sans doute; cependant les journées se terminaient péniblement et ne finissaient pas. Le château, que les frères de Mlle Renée remplissaient naguère du bruit de leur jeunesse était morne comme un tombeau. N'était-ce pas un tombeau, en effet, un mausolée où deux âmes fidèles entretenaient la lampe sépulcrale? La vie s'était retirée même des alentours. Les fermes éventrées jonchaient le sol de leurs débris; la terre restait sans culture. Pas un filet de fumée que la bise et le fracas de la Sèvre, qui se brisait contre ses barrages. Il n'y avait de vivant dans ces campagnes désolées, que les corbeaux le jour, et la nuit, les effraies; on se réveillait tout surpris et presque joyeux, quand par hasard, aux premières lueurs de l'aube, quelques coqs enroués qu'avait épargnés la guerre civile sonnaient la diane dans les environs. Mlle Renée ne s'ennuyait pas; seulement, il y avait des soirées où quelques Penarvan de rechange auraient été les bienvenus. Elle acceptait sa destinée; mais elle n'avait que vingt et un ans, et quand elle mesurait du regard la longueur de la route qui lui restait à parcourir sans autre compagnie que celle de l'abbé, elle ne pouvait se défendre d'un vague sentiment d'effroi. Elle irait vaillamment jusqu'au bout; mais déjà, dans la monotonie des jours inoccupés, la jeunesse immolée gémissait sous l'armure de l'héroïne. Il fallait à ce mâle esprit un élément d'activité que pût accepter son orgueil. Où le prendre? Ce fut l'abbé qui le trouva sans le chercher.

Depuis quelques semaines, l'abbé paraissait en proie à de violentes préoccupations qu'il s'efforçait vainement de dissimuler; tout le trahissait, sa figure, son attitude, son langage décousu, ses distractions, ses négligences de toilette. Un matin, il était allé à la ville sans en rien dire, et Mlle Renée, le front collé contre une vitre l'avait vu rentrer mystérieusement avec un énorme rouleau que cachaient mal les pans râpés de sa lévite. Aux repas, il mangeait à peine et répondait tout de travers aux questions qu'on lui adressait. Un soir, au salon, il était resté près d'une heure sans parler de Penarvan.

Par le vent, par la pluie, par la neige, on voyait son long corps se dresser tout à coup sur les plates-formes de l'ancien château; il marchait à grands pas, s'arrêtait, prenait sa tête entre ses mains, et s'échappait pour aller s'enfermer dans la pièce qui servait autrefois de bibliothèque, et où gisaient encore pêle-mêle sur le plancher poudreux quelques douzaines de volumes que rongeaient les rats. Faut-il le dire? L'abbé Pyrmil avait tout l'air d'un homme qui fait des vers. Mlle Renée s'en inquiétait; mais comme c'était la nature la moins curieuse et la plus discrète qu'il y eût, elle ne songeait pas à l'interroger.

Un jour, pendant qu'il se livrait sur les plates-formes à une gymnastique effrénée, elle entra dans la bibliothèque, fort innocemment, à coup sûr, elle ignorait qu'il y eût fait de cette pièce, le sanctuaire de ses méditations. Elle venait y chercher un livre, et fut assez surprise de découvrir, en entrant, l'installation improvisée d'un modeste cabinet de travail. Une forte odeur de tabac en pourrit y dénonçait tout d'abord, la présence assidue de l'abbé: l'abbé prisait, c'était son seul défaut.